

## Conseil exécutif 2015-2016

Secrétaire à la coordination : **Jacob Matthew Drum**

Secrétaire aux finances : **Guillaume Leblanc**

Secrétaire aux affaires internes : **Jean-Sébastien Rioux-Boire**

Secrétaire aux affaires externes : **Julien Robitaille-Brisson**

Secrétaire aux affaires pédagogiques : **Geneviève Fortin-Blanchard**

Secrétaire aux affaires institutionnelles : **Simon Tardif-Loisele**

Secrétaire aux communications : **Audrey Pepin**

Secrétaire à la vie étudiante : **Poste vacant**

Secrétaire aux luttes sociales : **Poste vacant**

**Pour plus d'info, venez nous voir!!!**

### Local S-258

Nous serons au local T-134 jusqu'au 8 septembre



10555 av. de Bois-de-Boulogne  
Montréal (Qc), H4N 1L4



(514) 332-3000 Poste 7580



executif@age.bdeb.qc.ca



<http://www.agebdeb.org>



## QU'EST-CE QUE L'AGEBdeB?

- Une organisation démocratique qui regroupe toutes les étudiantes et tous les étudiants du Collège de Bois-de-Boulogne.
- Des services, des activités et des comités pour les étudiants et les étudiantes.
- Une organisation qui défend nos intérêts lors de problèmes avec l'administration ou dans le cadre d'un cours.
- Une organisation totalement indépendante de l'administration du Collège.

Étudier ne se résume pas à être confiné-e dans le fond d'une classe, tentant d'assimiler passivement les connaissances qu'on nous transmet. Être étudiant ou étudiante à Bois-de-Boulogne, c'est aussi être membre de l'Association générale étudiante de Bois-de-Boulogne (AGEBdeB). Comme dans les autres cégeps et dans les universités, l'association étudiante occupe un rôle central dans la vie de la communauté.

De type syndicale, l'association se porte à la défense des intérêts communs et des droits des étudiantes et des étudiants. À ce titre, l'AGEBdeB intervient au niveau local dans les différentes sphères du Collège et mène une lutte pour l'accès universel à une éducation laïque, gratuite et de qualité toujours dans la perspective que la classe étudiante

améliore ses conditions d'études et de vie.

L'association étudiante fonctionne grâce à l'implication de ses membres et à leur motivation. Celle-ci n'est donc rien sans l'implication d'un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes. C'est donc à travers les différents Comités et à travers les assemblées générales que nous pouvons faire fonctionner et donner un sens à l'AGEBdeB

Vous avez envie de vous impliquer davantage ou de vivre de nouvelles expériences? Un des nombreux Comités faisant partie de l'Association ou encore le Conseil exécutif saura vous intéresser!

Plus d'informations se trouvent à l'intérieur!

## Membre

Chaque personne qui étudie au Collège de Bois-de-Boulogne verse une cotisation à l'Association ce qui lui confère le statut de membre. Tous les membres sont égaux. Avoir un statut de membre vient avec des droits et des devoirs. Tu as accès à tous les services offerts par l'AGEBdeB en plus de pouvoir participer aux débats et aux prises de décisions concernant l'Association étudiante en exerçant ton droit de parole, ton droit de proposition et ton droit de vote. Les fonds amassés grâce aux cotisations permettent à l'Association de réaliser ses divers projets, selon la volonté démocratique des étudiantes et des étudiants.

## L'assemblée générale (AG)

L'assemblée générale est l'instance décisionnelle suprême de l'AGEBdeB, ainsi, toute les grandes orientations et décisions qui encadrent l'AGEBdeB sont prises par celle-ci. Ces rencontres se tiennent généralement les mercredi lors de la pause commune. Tous les membres ont le droit et surtout le devoir de participer à ces rencontres puisque c'est de cette manière que tu peux prendre part aux débats au sein de l'Association et décider collectivement des objectifs et des revendications à donner à l'AGEBdeB. Lors des assemblées, chaque membre jouit d'un droit de parole, de proposition et de vote. La présence d'au moins 3% des membres (quorum) est nécessaire pour amorcer l'assemblée qui fonctionne

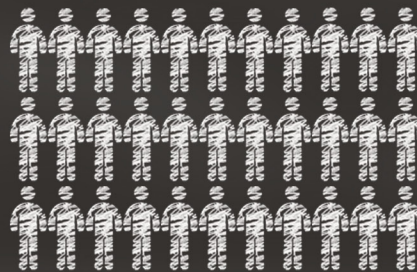
selon certaines procédures (le code Véronneau) assurant son bon déroulement.

Les principaux pouvoirs de l'AG sont:

- Prendre les positions et revendications politiques de l'Association;
- Adopter les orientations stratégiques visant à satisfaire ces positions;
- Élire ou destituer les membres du Conseil exécutif;
- Déterminer l'allocation de l'argent provenant de tes cotisations;
- Allouer des subventions aux projets étudiants;
- Modifier la structure et les règlements de l'Association.

## Table des comités (TC)

Les comités de l'AGEBdeB sont ouverts à tous et à toutes et ont pour mandat d'offrir des services aux membres. Chaque comité rassemble des étudiants et étudiantes aux intérêts convergeants dans le but de réaliser des activités spécifiques définies par leur charte. Pour ce faire, ils disposent chacun d'un budget qui leur est alloué par l'assemblée générale. Afin de favoriser les échanges et la coopération, les comités se réunissent régulièrement lors d'une Table des comités (TC) qui approuve les principales orientations de chacun d'entre eux et permet une bonne collaboration entre chacun. Si certains membres en ressentent le besoin, ils peuvent demander la création d'un nouveau comité.



## Les services de l'AGEBdeB



Soutien pédagogique: Si tu fais face à un problème, peu importe la nature, avec un-e prof ou auprès de l'administration, l'AGEBdeB est là pour te soutenir et t'aider dans le processus de plainte.

Prêt de sarrau: Moyennant le dépôt de sa carte étudiante, il est possible d'emprunter un sarrau pour une durée de 3 jours.

Service d'impressions: Système d'impressions et de photocopies en couleur ou en noir et blanc qui ne coûte pas très cher.

Point internet: À tout moment durant les heures d'activités de l'AGEBdeB tu peux utiliser un ordinateur et/ou le téléphone.

## Les Comités de l'AGEBdeB



- Coda (Comité musique)
- La Prise (Télé étudiante)
- CJRB (Radio étudiante)
- L'Infomane (Journal étudiant)
- Club info (Comité informatique)
- Club Jeux
- Solid'Ère (Comité solidarité internationale)
- CALEB (Comité de mobilisation politique)
- Enjeu (Comité écologiste)
- Kamikaz (Comité plein air)
- Improvisation
- Secouristes
- Sortilège (Comité artistique)
- Epsilon (Comité théâtre)
- Miwaku (Comité culture japonaise)
- Torrèf'Action (Café étudiant)

Pour obtenir plus d'information sur les Comités, vous joindre à l'un d'entre eux et être informé de leur activités passez au local de l'AGEBdeB ou envoyez un message à [interne@age.bdeb.qc.ca](mailto:interne@age.bdeb.qc.ca).

## Conseil exécutif (CE)

Le Conseil exécutif est constitué de neuf étudiants et étudiantes bénévoles qui assurent la gestion des affaires courantes de l'Association. Contrairement à une instance représentative, le Conseil exécutif a pour seule fonction l'application concrète des mandats votés lors des assemblées générales. Le CE s'assure de mettre sur pied un plan d'action pour défendre les revendications de l'AGEBdeB et défendre les membres en cas de litige. Chaque étudiante ou étudiant de Bois-de-Boulogne est éligible pour siéger sur le Conseil exécutif. Les élections générales se tiennent annuellement, à la fin de la session d'hiver et prennent la forme d'un scrutin auquel tous et toutes sont appelé-e-s à voter lors d'une AG. Lorsqu'un poste est vacant, une élection peut se tenir au cours de l'année dans une assemblée générale.